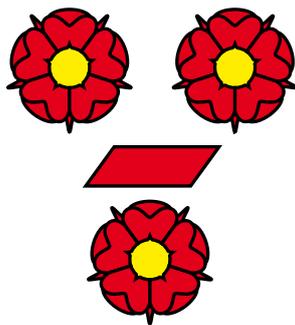


Neyruz, le dynamisme au service du cadre de vie !

# l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS  
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°120  
Avril  
2021



Cité de l'énergie

Neyruz  
pour un avenir durable



**FERMÉ LE DIMANCHE SOIR & LE LUNDI**  
RTE DE FRIBOURG 2 | 1740 NEYRUZ | 026 477 13 98

**Création-Intérieur  
Bernard Gaillard**

Rideaux - Parquets  
Décoration - Projets  
Revêtements de sols

Route du Centre 6  
Case postale 59  
1772 Grolley

Tél. 026 / 466 26 65  
Fax 026 / 466 27 62

info@creation-interieur.ch  
[www.creation-interieur.ch](http://www.creation-interieur.ch)

CREATION • INTERIEUR  
B E R N A R D  
G A I L L A R D

# Carrosserie de la Patinoire <sup>sàrl</sup>

Pascal Brügger

## Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

**026/436.30.32**

Tôlerie - Peinture au four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

**1723 Marly**

## Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

**079/298.45.76**

# Le mot du Syndic

Voici l'édition No 120 du journal L'Écureuil, dernière d'une longue série, à informer la population deux ou trois fois l'an durant de nombreuses années. Cette parution s'est faite l'écho des finances communales, des demandes de crédit, des projets ainsi que d'innombrables autres informations générales.

L'arrivée du Conseil général va modifier le processus de prise de décisions et par là-même le circuit de l'information. Toutefois, à l'ère de la digitalisation de multiples supports sont disponibles pour informer en toute transparence de manière accessible à tout un chacun. Les nouvelles Autorités auront à cœur de relever le défi.

Cette édition est publiée post élections, permettant ainsi aux Autorités sortantes de faire un bilan de leur législature et d'évaluer la perception des citoyens de leurs actions passées. En observant les résultats, l'étonnement est de mise. En effet, près de la moitié des investissements de la commune l'ont été par le dicastère des eaux, notamment pour assainir des réseaux d'adduction d'eau potable en mauvais état ainsi que la recherche de nouvelles sources d'or bleu. Ce bilan fort réjouissant est sanctionné.

Serait-ce l'expression d'une nostalgie d'un temps passé durant lequel les évolutions étaient lentes et prévisibles ? Toutefois, le monde évolue, peut-être moins vite en Suisse. L'anticipation des changements permet de ne pas les subir afin d'allouer les ressources avec la meilleure efficacité.

La nouvelle législature présentera d'innombrables défis pour accompagner les changements, qui seront relevés sans aucun doute.

« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre »

*Albert Einstein*

**Martial Wicht**, Syndic



l'écureuil  
informateur

....

.....

N°120  
Avril  
2021

## Sommaire

- **Le mot du Syndic** ..... 3
- **La convocation et le tractanda** .... 4 à 12
- **Les comptes** ..... 13 à 21
- **Les dicastères** ..... 24 à 29
- **Les informations officielles** ..... 31 à 36

## Impressum

**Tirage:** Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1250 exemplaires**  
- **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 916 15 50 - **Site web:** [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch) - **E-mail:** [neyruz@neyruz.ch](mailto:neyruz@neyruz.ch) - **Graphisme:** Effet-i-media [www.bepbep.ch](http://www.bepbep.ch) - **Photos:** Commune de Neyruz - Benoît Perriard - **Impression:** media f.

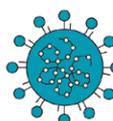
## Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :  
**mercredi 21 avril 2021 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir**

### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 décembre 2020  
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch)).
  2. Comptes 2020
    - 2.1 Présentation générale
      - Compte de fonctionnement
      - Compte des investissements
    - 2.2 Rapport de la Commission financière
    - 2.3 Approbation des comptes
- Le résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch).
3. Vente de terrain art. RF 1263 Rte d'Onnens Nord et octroi d'un DDP partiel sur les art. RF 1397, 399 et 1396
  4. Convention de répartition des coûts entre l'Etat de Fribourg et la Commune de Neyruz pour le réaménagement de la route cantonale, séquences 1 à 6, y compris crédits-cadre pour séquences 3 et 4
    - 4.1 Participation à l'aménagement de l'espace routier, séquence 3
    - 4.2 Eclairage public route cantonale, séquences 3 et 4
    - 4.3 Participation au crédit d'étude pour la séquence 4
  5. Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) – nouveau règlement
  6. Règlement communal concernant l'accueil préscolaire – nouveau règlement
  7. Divers

Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal



COVID19  
Fribourg Freiburg

#### Informations importantes

*Cette séance se déroulera dans le respect des exigences sanitaires en vigueur. Le port du masque ainsi que le respect de la distance interpersonnelle seront obligatoires en tout temps.*

*Afin de faciliter l'accès à la salle (en raison de la tenue d'une liste des présences), **l'inscription préalable est recommandée** au moyen du formulaire disponible sur le site [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch), par le QR-code ci-dessous ou par tél. au 026 916 15 50 (lundi-mardi-jeudi et vendredi de 8h à 11h30 – tapez 1).*

*De plus, sous réserve **de l'acceptation par l'Assemblée communale en début de séance, une diffusion sur la chaîne YouTube « [neyruz.ch/live](http://neyruz.ch/live) » est prévue.** Toutefois, en raison des dispositions légales spécifiques régissant l'Assemblée communale, seule la visualisation de la séance est admise à distance. Il ne sera pas possible de poser des questions en direct ni de prendre part aux votes. Un mode d'emploi est disponible sur le site [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch).*



Accès au formulaire d'inscription :

**Le Conseil communal**



■ **Point 3. - Vente de terrain art. RF 1263 Rte d'Onnens Nord et octroi d'un DDP partiel sur les art. RF 1397, 399 et 1396**

Sur recommandation de la Commission financière, qui aurait émis un préavis négatif, le Conseil communal a décidé de retirer ce point de l'ordre du jour de l'Assemblée communale du 21 avril prochain.

■ **Point 4. - Convention de répartition des coûts entre l'Etat de Fribourg et la Commune de Neyruz pour le réaménagement de la route cantonale, séquences 1 à 6, y compris crédits-cadre pour séquences 3 et 4**

**1. Historique**

Depuis 2012, le réaménagement de la route cantonale fait l'objet d'études. D'abord ce furent des pré-études liées à l'aménagement avec la prise en compte des besoins de mobilité douce. Toutefois, ces travaux ont mis en lumière l'obsolescence des conduites d'adduction d'eau, l'absence de mise en séparatif des eaux usées, les pentes importantes qui nécessitent des solutions particulières afin de respecter les normes en la matière, l'important gabarit nécessaire pour permettre l'aménagement des pistes cyclables, les voies piétonnes et la chaussée. De fait, le gabarit résultant de l'étude nécessite une emprise plus importante que l'espace occupé par la route et le trottoir actuels.



Concept de mobilité – traversée du village par la route cantonale		Séquence No	
<p><b>Fig. 1</b></p>	1	limite communale Cottens - Neyruz -> premiers immeubles	
	2	Premiers immeubles -> Giratoire de la Daille	
<p><b>Fig. 2</b></p>	3	Giratoire de la Daille -> Intersection Charrière	
	4	Intersection Charrière -> Intersection Allée Jean-Tinguely	
<p><b>Fig. 3</b></p>	<b>Centre</b>	Passage sur la ligne CFF	
	4a	Aigle-Noir -> Giratoire Carré (Rte du Marchet)	
	5	Giratoire Carré (Rte du Marchet) -> Giratoire Champ Didon	
	6	Giratoire Champ Didon -> Carrefour Matran	

## Découpe du projet

Le projet de réaménagement et d'assainissement de la traversée du village a été décomposé en 6 séquences, Fig 1.

## 2. Etudes

Un bureau d'ingénieurs mandaté conjointement par le SPC (Service des Ponts et Chaussées) a poursuivi les études d'un point de vue technique.

Pour la commune, l'étude consistait à établir les dossiers de mise à l'enquête et d'appel d'offres pour l'assainissement de la conduite d'eau potable située sous la chaussée et qui est bientôt centenaire ainsi que la mise en séparatif des eaux usées.

Pour le canton, il s'agissait de formaliser les gabarits, Fig. 2 sur le terrain et définir les emprises sur le domaine cantonal voire sur les fonds privés des bordiers.

Parallèlement à ces travaux, le SPC élaborait le projet de la lutte contre le bruit comprenant la construction de parois antibruit et la pose du revêtement phono-absorbant.

A ce jour les études sont terminées pour la séquence 3 qui est une des plus onéreuses et des plus complexes. Elle pourra être mise à l'enquête dans les prochaines semaines.

Selon le tableau Tab. 1 la réalisation de la traversée du village comprenant 6 séquences, ne sera pas terminée avant une quinzaine d'années selon les hypothèses actuelles.

Tableau synoptique de réalisation de la traversée du village							
Séquence No		Etat des études	Etudes conduites	Etudes routes	Mise à l'enquête	Travaux	Remarques
			(Hypothèse)				
1	Limite communale Cottens - Neyruz -> premiers immeubles	Pas d'études réalisées	Pas de besoin	Pas de projet	Long terme	Long terme	Revêtement route neuf
2	Premiers immeubles -> giratoire de la Daille	Remplacement et assainissement des conduites études terminées	✓	Pas de projet spécifique	2021	2022-23	
3	Giratoire de la Daille -> intersection Charrière	Etudes finalisées	✓	✓	2021	2022-23	Mur de 400m
4	Intersection Charrière -> Intersection Allée J-T	Etudes routes à lancer Conduites neuves	✓	✓	2022	2024-25	Emprises sur les privés
<b>Centre</b>	Passage sur la ligne CFF	Etudes de faisabilité effectuées Pré-études en cours	À faire	2022-26	2026	2030	Projet complexe A coordonner avec les CFF
4a	Aigle-Noir -> Giratoire Carré (Rte du Marchet)	Etude de faisabilité effectuée	✓	Moyen terme	Moyen terme	Moyen terme	Nécessite acquisition d'immeubles
5	Giratoire Carré (Rte du Marchet) -> Giratoire Champ Didon	Etude de faisabilité effectuée Conduites neuves	✓	Moyen terme	Moyen terme	Moyen terme	
6	Giratoire Champ Didon -> Carrefour Matran	Etudes de faisabilité effectuées	Long terme	Long terme	Long terme	Long terme	Pas de projet

Tab. 1

Les séquences 3 et 4 sont prioritaires pour plusieurs raisons, dont le mauvais état du revêtement qui génère énormément de bruit, la construction des parois antibruit ainsi que la complexité du projet, qui doit intégrer les conduites, le mur de soutènement (Fig. 3), les parois antibruit ainsi que les espaces de mobilité douce.

### 3. Financement

Le financement est assuré par le Canton et la Commune. Plusieurs clés de répartition régissent la répartition de la charge financière. Ces répartitions sont consignées dans une convention ainsi que les modalités d'application. La répartition a fait l'objet de négociations dans laquelle le Canton a fait preuve de compréhension notamment parce que la route de contournement n'est pas à moyen terme sur le calendrier. Aucune planification n'est prévue avant l'horizon de 2040.

Les projets de voirie (trottoir, giratoire, passage piétons, etc.) ainsi que les conduites d'évacuation des eaux, d'adduction d'eau potable, l'éclairage public sont à charge de la commune.

Toutefois, des coûts importants sont générés par l'aménagement de la route et des pistes cyclables. Dans le cadre de la séquence 3, le mur de soutènement sur une longueur de 400m occasionne un coût très important. Le profil routier retenu pour la route permet de répartir l'assiette des coûts afin de les rendre supportables pour les finances communales.

### 5. Demandes de crédit

a. Séquence 3	montant maximum de	CHF 500'000 HT	CHF 538'500 TTC
b. Séquences 3 et 4	éclairage public	CHF 170'000 HT	CHF 183'090 TTC
c. Séquence 4	participation au crédit d'étude de maximum	CHF 90'000 HT	CHF 96'930 TTC

### Total de la demande de crédit CHF 818'520 TTC

Le Conseil communal vous invite à accepter la répartition des coûts d'aménagement de la traversée du village selon ce qui a été négocié avec le canton et à accepter la demande de crédit de CHF 818'520 TTC.

### 4. Soumis à l'approbation de l'Assemblée communale

- a. Séquence 3 - Répartition des coûts de la manière suivante
  - i. Engagement maximum pour la construction du mur de soutènement, de la piste cyclable et de la voie de mobilité douce de CHF 500'000 HT
    - 50% à charge de la commune pour les prestations d'ingénieurs
    - 3% pour la construction du mur de soutènement avec le réaménagement de la route et la création d'une piste cyclable côté Jura et une voie de mobilité douce côté Alpes.
- b. Séquences 3 et 4 – Eclairage public route cantonale CHF 170'000 HT
- c. Séquence 4 – Répartition des coûts de la manière suivante
  - i. Participation au crédit d'étude de maximum CHF 90'000 HT
    - 50% à la charge de la commune pour les prestations d'ingénieurs et architectes (excepté ingénieur pour l'espace routier)
    - 14% à la charge de la commune pour les prestations d'ingénieurs de l'espace routier ainsi que pour la piste cyclable et la voie de mobilité douce



## ■ Point 5. - Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES)

## ■ Point 6. - Règlement communal concernant l'accueil préscolaire

Suite à la décision prise par le Conseil communal de mettre en place un subventionnement pour les places en AES dès la rentrée prochaine, la Commune de Neyruz doit établir un règlement de portée générale pour l'accueil extrascolaire.

Par la même occasion, la Commune de Neyruz a élaboré un nouveau règlement de portée générale concernant l'accueil préscolaire, afin de répondre aux exigences légales cantonales.

Ainsi, le Conseil communal vous soumet par conséquent lors de l'Assemblée communale du 21 avril prochain les deux projets de règlement de portée générale.

Les règlements qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée communale s'inspirent en partie des règlements-type suggérés par les services cantonaux et ont été adaptés en fonction des spécificités de la Commune. Ils ont été soumis à l'examen préalable des services cantonaux.

L'adoption de ces règlements permettra d'ancrer durablement dans la législation communale les principes généraux qui assurent aujourd'hui la bonne marche des structures existantes sur la commune de Neyruz.

Par conséquent, le Conseil Communal propose à l'Assemblée Communale d'adopter :

- le nouveau règlement concernant l'accueil extrascolaire (AES)
- le nouveau règlement concernant l'accueil préscolaire

Les règlements ne figurant pas dans le présent journal d'information, ils peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet communal. Ils sont également disponibles à l'administration communale.



### Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch).

Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.

Veuillez m'envoyer le **compte 2020** détaillé.

Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante: .....

ou  par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom: .....

Adresse: .....

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz FR.

[neyruz@neyruz.ch](mailto:neyruz@neyruz.ch)



## Extraits des comptes 2020 et commentaires

Le résultat du compte de fonctionnement 2020 nous montre encore une fois un très bon résultat. En relation avec ceux de 2019, nous pouvons signaler que les dépenses augmentent de CHF 515'124 (soit 5%) et passent de CHF 10'287'185 à CHF 10'802'309 ; par contre, ce montant est légèrement inférieur au budget. Quant aux recettes, elles augmentent de CHF 414'960 et passent de CHF 11'489'321 à CHF 11'904'281. Il faut toutefois relativiser cette augmentation car elle comprend la dissolution d'une réserve non obligatoire de CHF 56'321 (étude agrandissement AES/école) ainsi que deux prélèvements sur les centres d'autofinancement 70 de CHF 91'269 (eau potable) et 71 de CHF 127'342 (eaux usées et STEP). Nous voyons aussi que pour ces deux comptes, la mise à jour des règlements devra être faite pour le budget 2022. L'adaptation des taxes devrait aussi être liée à la mise en place d'un nouveau coefficient fiscal, comme nous vous l'avons toujours dit. Le résultat avant amortissements obligatoires et les mouvements de réserve est de CHF 1'092'468 et avec des amortissements obligatoires de CHF 265'410, le cash flow dégagé est ainsi de CHF 827'058. En y ajoutant les prélèvements sur réserves mentionnés, la MNA se situe à CHF 1'101'991.

En vue de l'introduction du nouveau plan comptable dès les comptes 2021, où l'accent sera surtout mis sur les natures des comptes, nous nous permettons de vous donner le détail des comptes par nature ainsi que leurs comparaisons avec les comptes 2019 et le budget 2020.

Nous pouvons vous signaler quelques caractéristiques de ces comptes. Pour les dépenses :

- pour le compte 318, honoraires et prestations de services, il comprend un montant de CHF 47'616 lié à la surveillance du territoire suite aux incivilités ;
- pour le compte 351, participations aux dépenses cantonales, nous avons une diminution de CHF 42'550 (1,5%) ;
- par contre pour le compte 352, participations aux dépenses régionales, l'augmentation est de CHF 34'218 (1.6%) ;
- pour les subventions accordées, compte 365, CHF 470'812 : il comprend une grande partie, CHF 394'785, liée aux crèches, AES, etc... ainsi que toutes les



subventions accordées aux diverses sociétés entre-autres ;

- alors que le compte 366, aides individuelles, comprend entre-autres l'aide que nous avons accordée aux commerces locaux par le biais des bons mis à disposition de l'ensemble de notre population pour CHF 54'680.

Pour les recettes :

- le compte 400, impôts pour les personnes physiques, nous montre un certain tassement ainsi qu'une légère surévaluation du budget ;
- les bonnes surprises proviennent une fois de plus des impôts irréguliers soit les comptes 403, 404 et 405 pour un total de CHF 1'140'142. Ces montants nous proviennent des mouvements immobiliers ainsi que de la mise à disposition des nouveaux habitants d'un supplément d'appartements ou de maisons. Cette augmentation du nombre d'habitants a un effet direct sur l'adaptation de nos diverses infrastructures communales (école, halle de gym, crèches, accueil extrascolaire...). C'est pourquoi, ces recettes doivent servir avant tout au financement de nos investissements ;
- à signaler encore une diminution dans le compte 427, revenus des immeubles du patrimoine administratif, due avant tout à la pandémie.

**Jean-Noël Gendre**

## Fonctionnement par nature, Charges

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>Charges</b>	<b>10 802 309,63</b>		<b>10 926 758,00</b>		<b>10 287 185,26</b>	
<b>30</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>1 505 619,10</b>		<b>1 484 440,00</b>		<b>1 442 200,85</b>	
300	Autorités et commissions	269 391,70		282 400,00		272 959,15	
301	Personnel administratif et d'exploitation	1 003 593,75		972 510,00		952 876,15	
303	Assurances sociales	115 318,90		108 075,00		101 994,25	
304	Caisses de pensions et de prévoyance	81 737,25		81 900,00		76 721,95	
305	Assurances accidents et maladie	30 781,45		16 255,00		28 582,40	
309	Autres charges des autorités et du personnel	4 796,05		23 300,00		9 066,95	
<b>31</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>	<b>2 172 653,23</b>		<b>2 304 358,00</b>		<b>1 920 578,83</b>	
310	Imprimés et fournitures de bureau	64 909,10		92 250,00		84 880,20	
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	166 271,11		198 650,00		126 899,72	
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	442 098,35		467 850,00		433 856,89	
313	Autres fournitures et marchandises	78 216,71		82 190,00		70 463,72	
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	492 617,91		521 600,00		334 176,65	
315	Entretien d'objets mobilier et d'installations techniques	122 358,85		129 750,00		112 166,83	
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	18 175,40		29 800,00		35 395,00	
317	Réceptions et manifestations	69 383,75		121 150,00		119 240,04	
318	Honoraires et prestations de services	636 932,12		610 358,00		533 201,99	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	81 689,93		50 760,00		70 297,79	
<b>32</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>152 892,15</b>		<b>151 700,00</b>		<b>164 220,65</b>	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	119 609,60		121 700,00		131 482,75	
329	Escomptes et rabais	33 282,55		30 000,00		32 737,90	
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>265 430,00</b>		<b>248 375,00</b>		<b>206 758,50</b>	
330	Amortissements du patrimoine financier	265 410,00		248 375,00		190 055,00	
332	Autres amortissements du patrimoine administratif	20,00				16 703,50	
<b>35</b>	<b>Rembours., participations, subventions à des collectivités</b>	<b>4 973 319,65</b>		<b>5 091 800,00</b>		<b>4 981 651,63</b>	
351	Canton	2 839 732,80		2 791 950,00		2 882 283,05	
352	Communes et associations de communes	2 133 586,85		2 299 850,00		2 099 368,58	
<b>36</b>	<b>Subventions accordées</b>	<b>638 015,20</b>		<b>568 650,00</b>		<b>527 897,65</b>	
365	Aides, subventions à des institutions privées	470 812,00		461 800,00		432 997,15	
366	Aides individuelles	167 203,20		106 850,00		94 900,50	
<b>38</b>	<b>Attributions aux réserves</b>	<b>4 140,60</b>		<b>6 310,00</b>		<b>15 985,85</b>	
382	Attributions aux autres réserves	4 140,60		6 310,00		15 985,85	
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>1 090 239,70</b>		<b>1 071 125,00</b>		<b>1 027 891,30</b>	
390	Imputations internes	1 090 239,70		1 071 125,00		1 027 891,30	



## Fonctionnement par nature, Revenus

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>4</b>	<b>Revenus</b>		<b>11 904 281,50</b>		<b>11 437 068,00</b>		<b>11 489 321,61</b>
<b>40</b>	<b>Impôts</b>		<b>8 896 852,80</b>		<b>8 760 500,00</b>		<b>8 521 494,40</b>
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel		7 096 744,70		7 331 000,00		7 078 765,55
401	Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales		163 523,50		65 500,00		84 451,55
402	Contribution immobilière		490 562,40		458 500,00		449 369,15
403	Impôts sur les gains immobiliers		284 752,60		400 000,00		148 456,05
404	Impôts sur les mutations immobilières		672 923,45		500 000,00		699 205,70
405	Impôts sur les successions et donations		182 466,15				55 506,40
406	Autres impôts		5 880,00		5 500,00		5 740,00
<b>42</b>	<b>Revenus du patrimoine</b>		<b>100 603,60</b>		<b>139 050,00</b>		<b>121 731,60</b>
420	Revenus des banques		15 169,15		18 050,00		12 370,60
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier		13 806,00		13 800,00		9 188,00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif		71 628,45		107 200,00		100 173,00
<b>43</b>	<b>Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes</b>		<b>1 095 027,30</b>		<b>1 019 240,00</b>		<b>1 267 895,19</b>
430	Contributions de remplacement		60 656,85		65 000,00		58 211,85
431	Emoluments		33 032,00		43 100,00		52 581,60
433	Participations et écolages		13 765,80		18 100,00		26 110,25
434	Taxes d'utilisation		518 036,50		462 900,00		433 764,00
435	Ventes et prestations de service		338 879,85		350 650,00		346 669,79
436	Remboursements de tiers		109 534,20		50 190,00		314 000,85
437	Amendes		19 422,50		20 200,00		20 056,85
439	Autres recettes		1 699,60		9 100,00		16 500,00
<b>44</b>	<b>Parts à des recettes sans affectation</b>		<b>151 255,30</b>		<b>152 550,00</b>		<b>147 903,20</b>
441	Parts à des recettes cantonales		151 255,30		152 550,00		147 903,20
<b>45</b>	<b>Remboursements et dédommagements des collectivités publiques</b>		<b>33 832,80</b>		<b>32 753,00</b>		<b>8 756,90</b>
451	Canton		28 867,80		28 803,00		2 196,90
452	Communes et associations de communes		4 965,00		3 950,00		6 560,00
<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>		<b>261 536,90</b>		<b>255 525,00</b>		<b>286 398,40</b>
460	Confédération		1 603,45		1 000,00		14 363,40
461	Canton		34 830,45		29 425,00		41 277,00
462	Communes et associations de communes		225 103,00		225 100,00		230 758,00
<b>48</b>	<b>Prélèvements sur des réserves</b>		<b>274 933,10</b>		<b>6 325,00</b>		<b>107 250,62</b>
480	Prélèvements sur les fonds de réserve obligatoires		218 612,10				79 359,77
482	Prélèvements sur d'autres réserves		56 321,00		6 325,00		27 890,85
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>		<b>1 090 239,70</b>		<b>1 071 125,00</b>		<b>1 027 891,30</b>
490	Imputations internes		1 090 239,70		1 071 125,00		1 027 891,30
<b>RESULTAT</b>			<b>1 101 971,87</b>		<b>510 310,00</b>		<b>1 202 136,35</b>

## Récapitulation comptes de fonctionnement

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1 128 224,20	463 798,90	1 162 185,00	481 550,00	1 113 378,75	452 604,50
1 Ordre public	201 854,40	83 292,70	194 015,00	86 200,00	180 737,60	82 363,00
2 Enseignement et formation	3 204 410,78	135 386,85	3 321 255,00	129 780,00	3 235 501,48	221 779,50
3 Culte, culture et loisirs	467 426,48	81 271,50	493 977,00	127 560,00	482 413,96	116 344,10
4 Santé	1 011 219,50	12 073,75	957 450,00	11 000,00	949 402,00	17 124,25
5 Affaires sociales	1 628 304,60	36 464,80	1 594 570,00	27 200,00	1 477 740,30	26 396,90
6 Transports et communications	757 944,73	104 082,70	782 235,00	73 800,00	676 200,44	112 190,65
7 Protection + Am. Environnement	1 656 481,31	1 207 148,30	1 719 766,00	946 600,00	1 352 844,71	1 003 686,56
8 Economie	48 745,10	9 204,65	53 480,00	6 950,00	39 127,05	20 295,95
9 Finances et impôts	697 698,53	9 771 557,35	647 825,00	9 546 428,00	779 838,97	9 436 536,20
<b>Totalisation</b>	<b>10 802 309,63</b>	<b>11 904 281,50</b>	<b>10 926 758,00</b>	<b>11 437 068,00</b>	<b>10 287 185,26</b>	<b>11 489 321,61</b>
<b>Résultat</b>	<b>1 101 971,87</b>		<b>510 310,00</b>		<b>1 202 136,35</b>	

## Récapitulation comptes des investissements

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Ordre public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement et formation	345 420,67	0,00	456 300,00	0,00	16 693,50	0,00
3 Culte, culture et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Affaires sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Transports et communications	928 200,62	262 400,00	3 817 000,00	700 000,00	961 857,40	0,00
7 Protection + Am. Environnement	505 659,10	138 846,40	3 822 000,00	260 000,00	1 281 406,17	74 012,30
8 Economie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9 Finances et impôts	0,00	0,00	2 018 750,00	0,00	1 313 553,65	512 080,00
<b>Totalisation</b>	<b>1 779 280,39</b>	<b>401 246,40</b>	<b>10 114 050,00</b>	<b>960 000,00</b>	<b>3 573 510,72</b>	<b>586 092,30</b>
<b>Résultat</b>		<b>1 378 033,99</b>		<b>9 154 050,00</b>		<b>2 987 418,42</b>



## Bilan 2020

	Bilan au 01.01.2020	Bilan au 31.12.2020
<b>1 ACTIF</b>	<b>21 673 365,26</b>	<b>21 170 269,34</b>
10 Disponibilités	4 859 914,06	3 354 684,36
11 Avoirs	4 707 183,09	4 452 683,43
12 Placements	4 342 283,00	4 270 282,00
13 Actifs transitoires	182 021,05	326 050,50
14 Investissements	7 581 961,06	8 766 569,05
15 Participations	3,00	0,00
<b>2 PASSIF</b>	<b>-21 673 365,26</b>	<b>-21 170 269,34</b>
20 Engagements courants	-1 890 050,85	-660 846,78
22 Dettes à moyen et long terme	-14 650 000,00	-14 370 000,00
24 Provision	-973 473,30	-680 800,00
25 Comptes transitoires	-433 968,89	-901 570,97
28 Réserves	-2 049 156,30	-1 778 363,80
29 Fortune	-1 676 715,92	-2 778 687,79



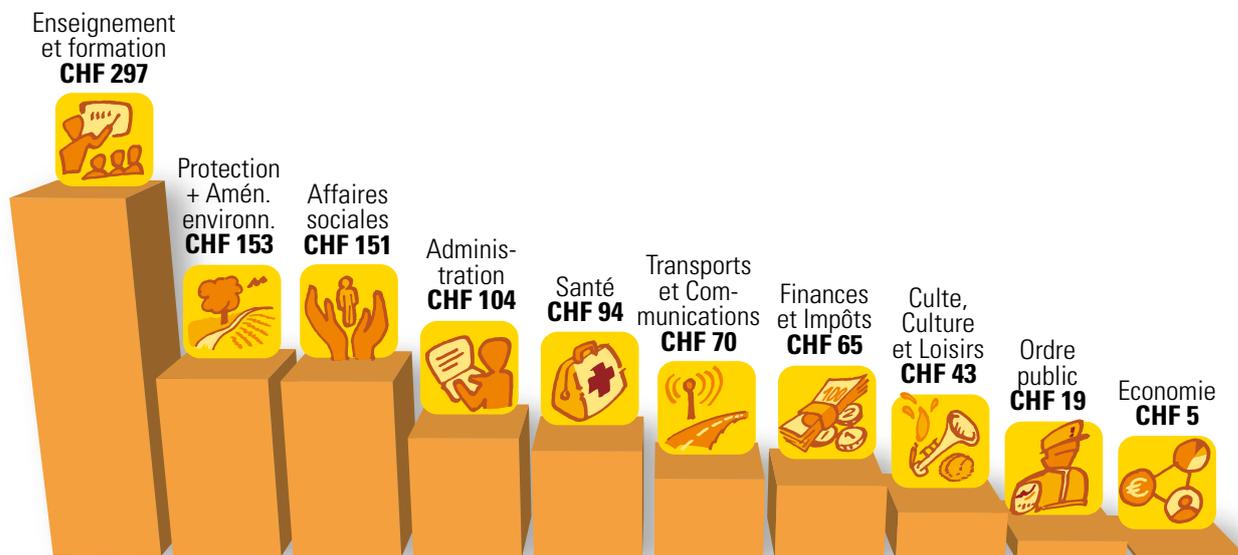
## Liste des engagements conditionnels ou des garanties

	État au 31.12.2019	État au 31.12.2020
<b>Cautionnements</b>		
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10 150,00	10 150,00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60 000,00	60 000,00
<b>Associations de communes (participations communales)</b>		
Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	944 701,00	921 728,00
Réseau Santé de la Sarine	309 955,00	387 066,00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	2 842 310,75	4 106 556,00
Arcos Association régionale à buts multiples des communes ouest sarinoises	8 873,95	5 999,70
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	696 077,30	447 759,45
<b>Total</b>	<b>4 872 068,00</b>	<b>5 939 259,15</b>

## Répartition par tâches

	Comptes 2020		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
<b>Totaux fonctionnement</b>	10 802 309,63	11 904 281,50	100,00	1 000
0 Administration	1 128 224,20	463 798,90	10,44	104
1 Ordre public	201 854,40	83 292,70	1,87	19
2 Enseignement et Formation	3 204 410,78	135 386,85	29,66	297
3 Culte, Culture et Loisirs	467 426,48	81 271,50	4,33	43
4 Santé	1 011 219,50	12 073,75	9,36	94
5 Affaires sociales	1 628 304,60	36 464,80	15,07	151
6 Transports et Communications	757 944,73	104 082,70	7,02	70
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 656 481,31	1 207 148,30	15,33	153
8 Economie	48 745,10	9 204,65	0,45	5
9 Finances et Impôts	697 698,53	9 771 557,35	6,46	65
<b>Excédents charges/produits fonctionnement</b>	1 101 971,87		100,00	1 000

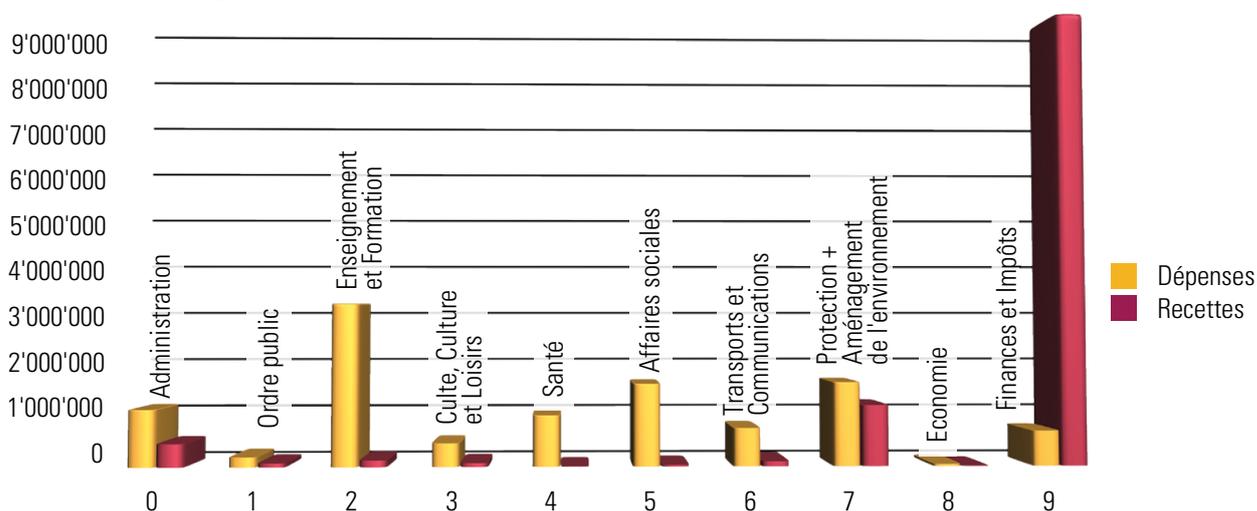
## Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2020 où va l'argent du contribuable ?



## D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2020		Recettes %	Recettes pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
<b>Totaux fonctionnement</b>	10 802 309,63	11 904 281,50	100,00	1 000
0 Administration	1 128 224,20	<b>463 798,90</b>	3,90	<b>39</b>
1 Ordre public	201 854,40	<b>83 292,70</b>	0,70	<b>7</b>
2 Enseignement et Formation	3 204 410,78	<b>135 386,85</b>	1,14	<b>11</b>
3 Culte, Culture et Loisirs	467 426,48	<b>81 271,50</b>	0,68	<b>7</b>
4 Santé	1 011 219,50	<b>12 073,75</b>	0,10	<b>1</b>
5 Affaires sociales	1 628 304,60	<b>36 464,80</b>	0,31	<b>3</b>
6 Transports et Communications	757 944,73	<b>104 082,70</b>	0,87	<b>9</b>
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 656 481,31	<b>1 207 148,30</b>	10,14	<b>101</b>
8 Economie	48 745,10	<b>9 204,65</b>	0,08	<b>1</b>
9 Finances et Impôts	697 698,53	<b>9 771 557,35</b>	82,08	<b>821</b>
<b>Excédents charges/produits fonctionnement</b>	1 101 971,87		100,00	1 000

## Recettes & Dépenses communales





votrecourtier.ch

Forfait de CHF 7'500.– HT pour la vente  
de votre bien immobilier, **service complet**

visite virtuelle 360°, home staging digital, conseil juridique

www.votrecourtier.ch  
fribourg@votrecourtier.ch  
026 430 01 84  
1723 Marly

## Institut d'Energétique et Acupuncture Traditionnelles Chinoises



**Valérie Portes**

Infirmière - Acupuntrice

Rue du Centre 14  
1752 Villars-sur-Glâne

+41 (0)78 654 24 36



**TRD Services**

Tri et Recyclage à Domicile

Ramassage de déchets pour la déchetterie  
Ramassage d'ordures ménagères (poubelles)  
Débarras



**TRD**  
Tri et Recyclage à Domicile

TRD Services  
Louis Vieira  
Place de l'Église 5  
1726 Farvagny  
079 243 56 24  
info@trd-services.ch  
www.trd-services.ch

**JOSÉ PYTHOUD**  
Maîtrise fédérale

PEINTURE  
PAPIER PEINT  
DÉCORATION

Maison Rouge 14  
1754 Corjolens

Tél. 079 634 41 75  
Fax 026 477 31 68

jose.pythoud@bluewin.ch

A votre service depuis plus de 30 ans



**POMPES FUNÈBRES  
MURITH**

1916

Pérolles 27  
Fribourg

www.pompesfunebresmurith.ch

**En toute confiance**

**026 322 41 43**

Prévoyance obsèques  
Chapelle funéraire de Chantemerle

Quant au compte des investissements, de très nombreux détails vous ont été donnés lors de l'Assemblée communale de décembre 2020. Il boucle avec un total de CHF 1'378'034 de dépenses et concerne le bouclage de trois projets :

- l'étude d'avant-projet agrandissement AES/école, votée en 2012, pour un total dépensé de CHF 43'672, dont le solde de la réserve a été annulé ;
- l'installation de deux salles de classe dans le « pavillon scolaire » pour CHF 345'420 ;
- la confirmation de présence d'eau pour CHF 164'873 ;

ainsi que divers paiements pour les nombreux projets en cours. Des compléments d'informations vous seront donnés lors de notre Assemblée communale.



## Contrôle des investissements

Objet	Voté en AC
Etude d'avant-projet - école, AES	02.05.12
Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - 78	11.12.19
Mise à niveau câblages inform./électr.-Bâtiments communaux - 82	09.12.20
Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - subvention	
Aménagement route de La Charrière - 68	12.12.18
Aménagement passage piétons et chemin piétonnier - 84	23.09.20
Aménagement place "Kiss & Go" Rte d'Onnens	23.09.20
Aménagement Giratoire carré - 81	11.12.19
Place de la Gare - aménagements - 65	08.05.18
Participation de tiers - Place de la Gare - 65	08.05.18
Aménagement Parc Clédard & Promenades Verdandi-Vanils - 79	11.12.19
Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.17
Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 69 Séqu. 2	12.12.18
Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 71 Séqu. 3	12.12.18
Remplac. conduite EP - RC/La Croix par Rte Simon - 74	15.05.19
Confirmation présence eau, secteur Les Simon - 80	11.12.19
Approvisionnement en eau - Taxes encaissées	néant
Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14
Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14
Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14
Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.17
Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - collecteurs privés Haut Clédard - 58	23.05.17
Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 70 Séqu. 2	12.12.18
Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 72 Séqu. 3	12.12.18
Remplacement conduite EU + mise séparatif - La Croix/RC - 75	15.05.19
Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	23.09.20
Assainissement EU/EC - Secteur Nierlet - 83	09.12.20
Protection des eaux - Taxes encaissées	néant
Transactions immobilières	01.06.16
Le Sécheron - PAD Plan Aménagement Détail	23.09.20
Bâtiment de chaufferie	23.09.20
Bâtiment de chaufferie - préparation pour constr. Supérieure	23.09.20
Neyergie SA - prêt-relais install. PV et microréseau - 67	12.12.18
Vente terrain art. RF 331 (partiel) Rte Onnens Sud - 76	15.05.19

CREDITS	Taxes-Subv.-Part. reçues	DEPENSES		Etat T = Terminé	SOLDES	Budget 2021
		2020	Totaux Dépenses			
100 000,00	0,00	0,00	43 672,50	T	56 327,50	0,00
400 000,00	0,00	345 420,67	345 420,67	T	54 579,33	0,00
210 000,00	0,00	0,00	0,00		210 000,00	210 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00		-	-4 230,00
130 000,00	0,00	65 683,55	68 845,00		61 155,00	126 000,00
147 500,00	0,00	0,00	0,00		147 500,00	147 500,00
233 000,00	0,00	0,00	0,00		233 000,00	233 000,00
200 000,00	0,00	683,90	683,90		199 316,10	199 000,00
1 920 000,00	0,00	689 627,67	1 066 826,12		853 173,88	1 122 000,00
0,00	-222 000,00	0,00	0,00		-478 000,00	-421 000,00
700 000,00	0,00	144 515,50	144 515,50		555 484,50	590 000,00
675 000,00	0,00	200 763,20	599 782,47		75 217,53	100 000,00
300 000,00	0,00	0,00	20 857,43		279 142,57	279 000,00
600 000,00	0,00	2 540,95	69 281,43		530 718,57	530 800,00
180 000,00	0,00	2 300,00	2 300,00		177 700,00	180 000,00
150 000,00	0,00	164 872,65	164 872,65	T	-14 872,65	0,00
0,00	-63 386,40	0,00	0,00		-	-80 000,00
1 300 000,00	-40 400,00	27 690,00	476 814,75		782 785,25	823 000,00
260 000,00	0,00	0,00	125 253,31		134 746,69	134 700,00
1 040 000,00	0,00	0,00	775 350,13		264 649,87	264 500,00
675 000,00	0,00	115 290,75	411 548,03		263 451,97	284 500,00
0,00	0,00	0,00	21 627,00		-21 627,00	0,00
350 000,00	0,00	0,00	20 857,43		329 142,57	329 150,00
900 000,00	0,00	3 049,55	96 493,77		803 506,23	803 500,00
184 000,00	0,00	16 842,00	28 808,39		155 191,61	158 600,00
80 000,00	0,00	0,00	0,00		-	80 000,00
450 000,00	0,00	0,00	0,00		-	450 000,00
0,00	-75 460,00	0,00	0,00		-	-95 000,00
200 000,00	0,00	0,00	1 225,00		198 775,00	200 000,00
250 000,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00	250 000,00
1 167 000,00	0,00	0,00	0,00		1 167 000,00	1 167 000,00
470 000,00	0,00	0,00	0,00		470 000,00	470 000,00
800 000,00	0,00	0,00	600 000,00		200 000,00	200 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00		-	0,00
<b>14 071 500,00</b>	<b>-401 246,40</b>	<b>1 779 280,39</b>	<b>5 085 035,48</b>		<b>7 938 064,52</b>	<b>8 732 020,00</b>

**1 378 033,99**



Une banque pour tous.

[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

simplement ouvert

*Votre Spitex  
à Fribourg.*

Service reconnu  
par toutes les  
caisses-maladie

 **Spitex**  
**Ville & Campagne**

*Chez vous. Avec vous.*

Depuis plus de 35 ans en Suisse et 10 ans dans le canton de Fribourg, nous soignons, soutenons et accompagnons des personnes à leur domicile. Avec une petite équipe par client, nous veillons à toujours affecter le même personnel, ponctuel, répondant aux habitudes et vœux individuels.

Contactez-nous pour un entretien gratuit, nous nous déplaçons dans tout le canton de Fribourg.



Monika Sozo



Manuela Etlin

Filiale Fribourg, 026 475 46 50

[www.spitexvillecampagne.ch/fribourg](http://www.spitexvillecampagne.ch/fribourg)

**F. BOVEY SA**  
CHAUFFAGE—SANITAIRE

**L'énergie au naturel**

Mobile 079/276.57.80



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture  
Revêtement façade éternit  
Réparations en tous genres

Route des Simon 43a  
1740 NEYRUZ  
j-p.chavaillaz@bluwin.ch

Tél. 026 - 477 13 80  
Natel 079 - 627 14 63



Helvetia environnement

**Transvoirie**

CRÉATEUR DE SOLUTIONS  
POUR VOS DÉCHETS

[www.transvoirie.ch](http://www.transvoirie.ch)

026 470 45 45



@ Transvoirie Fribourg



**MONCOR AUTOMOBILES SA**

Rte de Chandolan 6  
752 Villars-sur-Glâne 1  
Tél +41 (0)26 409 78 00

[info@moncorauto.ch](mailto:info@moncorauto.ch)  
[www.moncorauto.ch](http://www.moncorauto.ch)



PEUGEOT



CITROËN



DS AUTOMOBILES



Werner Wyss

**Vitrierie - Glaserei**

RÉPARATION - MIROIR

Tél. 026 424 88 65  
Fax 026 424 88 66  
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a  
1753 Matran  
[wernerwyss@gmail.com](mailto:wernerwyss@gmail.com)

**CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES  
NYMPHÉA**

Theres Dobos



Massage thérapeutique  
Réflexologie plantaire  
Réflexochromie  
Drainage lymphatique  
Massage assis AMMA  
Ortho-Bionomy ®  
Fleurs de Bach  
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie  
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz  
Tél. 026 477 25 05

## Le point sur les **dicastères**

### ■ 1 – Administration, aménagement et projets .....

#### ■ Bilan de législature

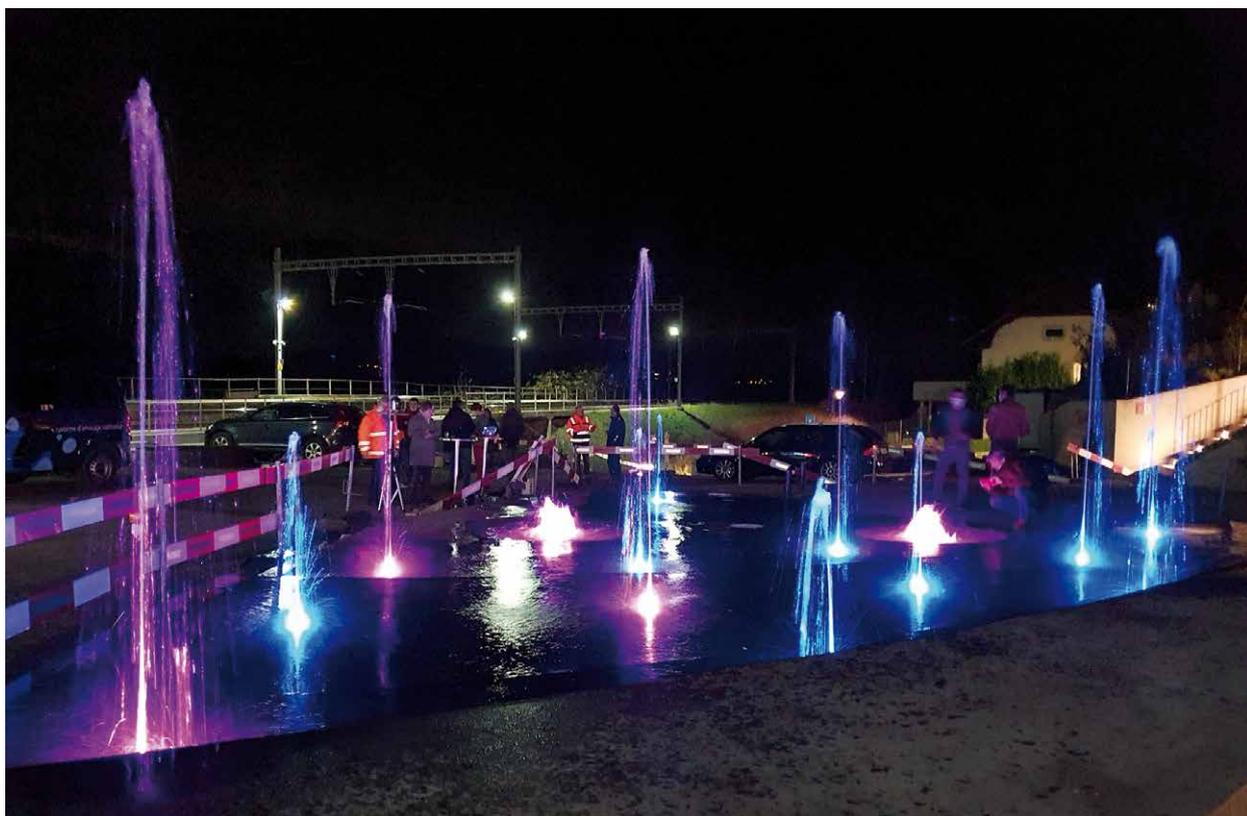
Voici 15 années passées au service de la collectivité, dont les 5 dernières en qualité de - Primus Inter Pares. Lors de mon entrée en fonction en 2006, les finances n'étaient pas au beau fixe et aucune vision ou stratégie de développement n'était documentée. Afin d'utiliser les ressources communales avec efficacité et de donner un fil rouge aux actions de l'exécutif, j'ai défendu le principe de base consistant à privilégier la qualité de vie pour tous les habitants. Ce but ne pouvait pas être atteint sans une implication active des Autorités. Pour cela, elles devaient se forger une idée claire sur l'image de la commune pour les décennies à venir. A contrario, elles devraient définir ce qui devait être évité en prenant en compte un cadre réglementaire changeant, exemple la LAT avec la densification ou la loi sur l'énergie. D'autre part, il fallait maîtriser le rapide développement de nouveaux projets immobiliers sur les innombrables zones à bâtir héritées des révisions du PAL du siècle passé.

La mise en œuvre de la stratégie allouait un rôle clé aux Autorités. Cette proactivité a permis la naissance de lotissements de qualité, si l'on en croit les résidents (Verger, Tombé, Nierlet, Clédard). La construction de ce dernier

a également été l'opportunité de réaliser l'Allée Jean-Tinguely, la place de la Gare, le Parc du Clédard en cours d'aménagement.

Ce sont des centaines d'heures de négociation, que j'ai menées, avec des propriétaires, des promoteurs, des voisins, afin de concilier les positions des uns et des autres et surtout préserver les intérêts de la commune, ce dont je suis le plus fier. Faire participer un promoteur au financement des infrastructures communales à hauteur de CHF 140/m<sup>2</sup>, sans base légale, ne se fait pas d'un claquement de doigt, alors que la coutume était de n'exiger que de très modestes participations.

Au terme de cette législature, la communauté hérite de routes neuves, de conduites d'eau potable assainies, d'un patrimoine communal enrichi de près de 30'000m<sup>2</sup> de terrain à bâtir, de commerces de proximité, de la sauvegarde de la halte CFF à Neyruz, de l'aménagement de la place de Gare permettant enfin de disposer d'un endroit de rencontre, d'un projet concret et négocié pour le réaménagement de la route cantonale, avec un impact réduit sur les finances communales, d'un projet finalisé pour la construction d'une soixantaine d'appartements protégés comprenant des commerces de proximités et des services



à la personne, sans impact pour les finances communales. Je n'oublierai pas le pas de géant de notre commune dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050, par la création de Neyerergie et la construction du réseau de chaleur à distance et de la centrale photovoltaïque. J'ajouterai avec satisfaction que tous les investissements ont respecté les crédits alloués, ce qui est loin d'être la règle dans les collectivités publiques.

Pour le nouvel exécutif, il reste encore beaucoup à faire, si je considère l'état du réseau d'eau potable et de l'assainissement, le lancement des chantiers pour la traversée du village, lesquels vont durer plusieurs législatures, la construction d'un bâtiment pour la chaufferie, pour lequel un projet et un financement sont disponibles. Je pense également à toutes les fonctions communautaires associées à ce dernier projet, soit les locaux pour la crèche, l'accueil extra-scolaire, la halle de gymnastique.

Sans mes actions volontaires soutenues par l'exécutif, il est certain que les habitants auraient subi tous ces changements, alors que l'équipe sortante les a guidés.

La critique est facile mais l'art est difficile. Il est en effet aisé de critiquer lorsque les choses sont réalisées mais autrement plus difficile de réaliser quelque chose. Je suis persuadé que le nouveau Conseil saura mener à terme les projets annoncés pour le bien des habitant(e)s – contributeurs de notre commune.

Je saisis l'opportunité de remercier chaleureusement les collaboratrices de l'administration qui se sont toujours engagées au service de population et qui ont rempli leurs missions avec diligence même dans les moments les plus difficiles. Mes remerciements s'adressent également à tout le personnel communal pour son engagement de tous les instants.

## ■ Promotion civique – Nouveaux jeunes citoyens

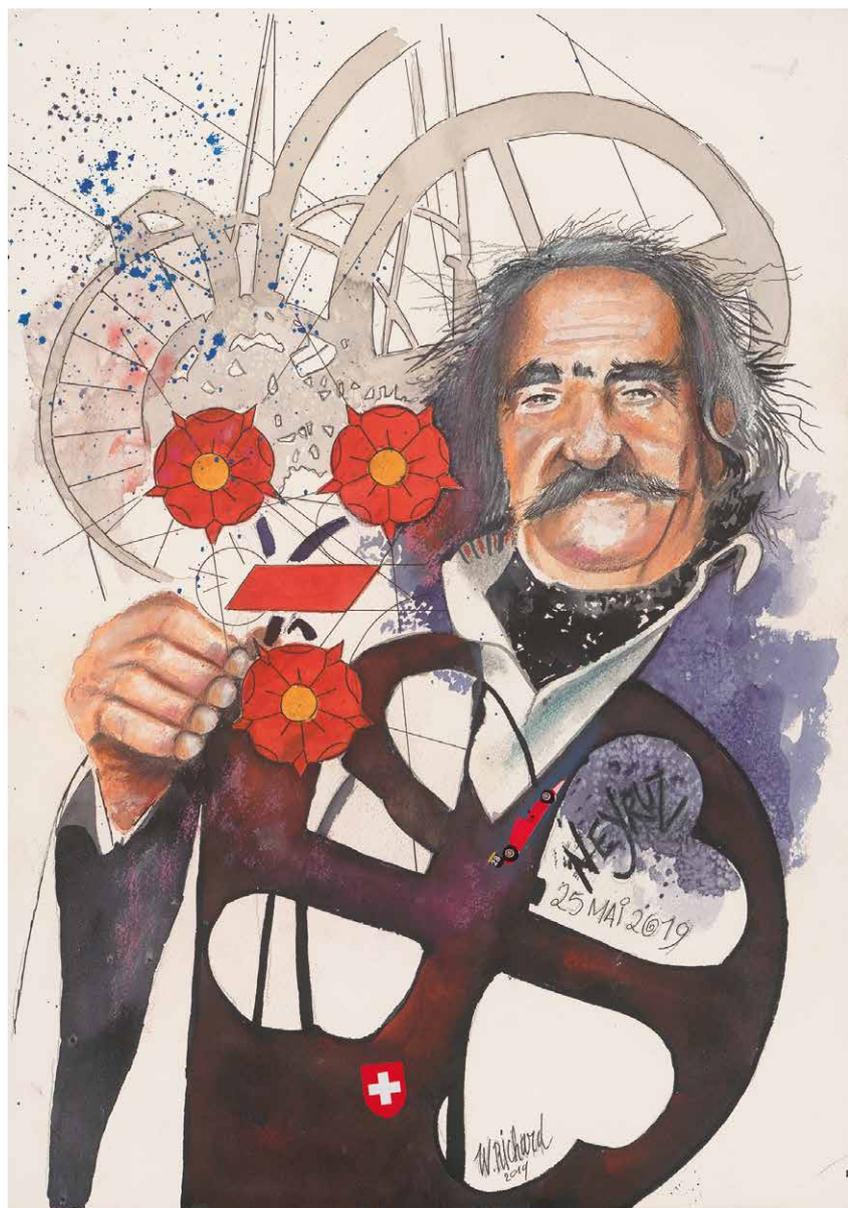
Les jeunes Citoyennes et Citoyens ayant atteint leur majorité durant l'année 2020 n'ont malheureusement pas pu être invités à la traditionnelle sortie surprise.

Les prescriptions sanitaires liées à la Covid ont rendu toute rencontre impossible. Malgré tout, le Conseil communal a souhaité marquer cette entrée dans la majorité en offrant un joli souvenir aux jubilaires.

Sur inscription, ils ont reçu une reproduction d'une œuvre de Willy Richard, en hommage à Jean Tinguely. De plus, chacun aura pu choisir un cadeau surprise option « été » ou

option « hiver ». Il s'agissait de bons-cadeaux à Moléson, soit pour faire du ski, soit pour profiter des attractions estivales.

Cette action a rencontré un vif succès et nous nous en réjouissons !



## ■ Œuvre de Willy Richard

Nous avons encore quelques reproductions disponibles au bureau communal. Vous pouvez en acquérir une au prix de CHF 60.–

**Martial Wicht**

## ■ 5 – Affaires sociales

### ■ Résultats de l'enquête 2020 sur les besoins en place d'accueil préscolaire et extrascolaire

La loi sur les structures d'accueil exige des communes qu'elles évaluent tous les 4 ans leur offre en structures d'accueil pré- et extrascolaire. C'est ainsi qu'au mois de décembre dernier, 279 ménages ayant des enfants jusqu'à 12 ans ont reçu un questionnaire élaboré par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ).

Avec un retour de 36,92 %, les résultats transmis ci-dessous sont globalement représentatifs de la réalité des familles.

#### Accueil préscolaire

- 42 familles utilisent déjà un mode de garde. Elles sont majoritairement satisfaites.
- Un peu moins de 13% des familles sont concernées par le besoin supplémentaire de places d'accueil préscolaire, avec une préférence pour un accueil collectif.
- Les horaires demandés correspondent en majorité à l'offre standard sur le canton, à savoir 6h30 - 18h30.
- Un peu plus de 23% des familles souhaitent inscrire leurs enfants dans une structure de type école maternelle et/ou groupe de jeux.

#### Accueil extrascolaire

- Un peu moins de 12% des familles sont concernées par un besoin supplémentaire en places d'accueil extrascolaire.
- Les familles font état d'un besoin de +4 places le matin, +11 places à midi et +8 places l'après-midi.
- L'enquête a confirmé le besoin d'ouverture pendant les vacances scolaires.

L'enquête montre aussi que les critères prioritaires pour les parents sont plus particulièrement l'alimentation équilibrée, la possibilité d'activités à l'extérieur et la qualification du personnel, suivis des horaires d'ouverture.

Un tout grand merci aux parents qui ont pris le temps de répondre à cette évaluation.



### ■ 2016-2021 : et après ?

En 2016, lors de la campagne en vue des élections communales, des signes avant-coureurs d'un changement sociétal se faisaient ressentir. J'ignorais lesquels à ce moment-là. Aujourd'hui, 5 ans après, nous sommes marqués par la crise du coronavirus. Même si cette crise sanitaire est loin d'être terminée, elle révèle déjà de profonds changements dans notre société et notre façon de vivre.

Notre organisation sociale, économique, personnelle et collective a été transformée par cette pandémie. Cette rupture brutale est en train de changer radicalement l'organisation de la vie des humains ainsi que notre rapport à la nature. Les virus, il y en aura d'autres, il faudra apprendre à vivre avec cette réalité. Et le monde d'après ? il est peut-être déjà là. C'est un présent qui dure, nous n'aurons peut-être pas conscience d'être sortis de cette crise. Les transformations de la société seront donc progressives. Il y aura des changements, lesquels ? C'est encore difficile à dire car cette crise arrive juste après une année 2019 où le monde politique, mais également la société civile a manifesté une réelle envie de changement. Cela pourrait entraîner une réelle transformation et non un simple retour à la normale.

Incertitudes, résilience, changements, flexibilités, solidarité, espoirs ... ce sont ces mots qui me viennent à l'esprit et qui vont le rester pour ces prochaines années.

Vous m'avez permis de vivre une expérience humaine extraordinaire au cours de ces cinq dernières années. Mon engagement au service de notre Commune se poursuivra pour la prochaine législature et je vous remercie sincèrement de la confiance que vous m'avez témoignée jusqu'à maintenant.

**Murielle Roos Bovey**

## ■ 6 – Edilité

### ■ Une belle aventure de 10 ans

10 ans au Conseil communal cela représente :

- une entrée en fonction en avril 2011 ;
- environ 300 séances de Conseil et 25 assemblées communales ;
- de multiples rencontres et séances pour des projets communaux ;
- la chance de connaître beaucoup de monde dans le village ;
- un apprentissage enrichissant des rouages d'une administration communale ;
- des collègues du Conseil mais aussi des collaboratrices communales agréables et compétents-es ;
- l'opportunité de pouvoir réaliser des projets pour la collectivité.

Un grand MERCI ! Vous m'avez accordé votre confiance et votre soutien dans les différents projets que j'ai eu le bonheur de vous proposer lors de nos « défuntes » assemblées communales auxquelles j'ai toujours participé avec un énorme plaisir. Je considère ce lien direct avec la population comme une chance et une force de notre démocratie. Dans mon dicastère de ces 5 dernières années, soit l'édilité, le patrimoine immobilier, la déchetterie, les routes et l'agriculture, l'homme de terrain que je suis a toujours eu à cœur de mener son mandat avec pragmatisme et bon sens que mes origines terriennes m'ont inculqués très tôt dans ma vie.

Le respect du citoyen-enne contribuable est capital dans la préparation des différents projets communaux et dans l'élaboration du budget de fonctionnement. En effet, la limite est

subtile entre les tâches qu'une commune doit proposer à ses citoyens-ennes et la détermination du fameux taux d'impôt qui se doit de rester attrayant pour toutes et tous.

Proposer de refaire une route ou de construire un bâtiment, par exemple une école, sont des travaux qui ne peuvent se résumer à « y a qu'à ». Un village bouge, s'agrandit, se diversifie, la pyramide des âges évolue et c'est du devoir des autorités de se baser sur des chiffres et des projections sérieuses avant de se lancer dans de grandes dépenses qui auront des répercussions sur nos futures générations. C'est là toute la force des autorités communales qui ont pour seule volonté de travailler dans l'intérêt de toutes et tous et ce, bien loin de promesses électorales à l'emporte-pièce.

Cette année, je remets mon mandat non sans émotions. J'ai toutefois la satisfaction d'avoir mis mon engagement et mon écoute au service de la population dans un souci de bien-être de vous toutes et tous, chères Neyruziennes et chers Neyruziens. C'est pourquoi je vous encourage à vivre cette expérience de participer au fonctionnement et au développement de votre village par votre engagement au sein de commissions, du Conseil général ou du Conseil communal.

Merci à mes collègues du Conseil, au personnel communal et à toutes les personnes que j'ai pu côtoyer durant ces 10 dernières années. Bon vent à toutes les personnes élues le 7 mars dernier pour cette nouvelle législature qui débute. Que Neyruz reste ce village où il fait bon vivre.

Héribert Dousse

## ■ 8 – Constructions

### ■ Procédure de dérogation - réversal

Le réversal, qu'est-ce que c'est et quand est-il utilisé ? Pour répondre à ces questions, un bref exposé s'impose.

Lors d'une demande de permis de construire, que ce soit en procédure ordinaire ou simplifiée, une dérogation (à la route, au fonds voisin, au RCU, etc.) est parfois sollicitée, ceci afin d'obtenir un avantage. Les autorités (communales ou cantonales) qui doivent statuer se trouvent alors devant une

question sensible car notamment les principes de l'égalité de traitement et de la légalité doivent être respectés.

Avant de poursuivre, rappelons la teneur de l'article 148 LATeC. « Les dérogations peuvent être accordées à condition qu'elles soient justifiées par des **circonstances particulières** et qu'elles ne portent pas atteinte à des intérêts prépondérants publics ou privés. Celles-ci peuvent être accordées **à titre temporaire ou définitif** et les dispositions sur les dérogations figurant dans la législation spéciale sont réservées ».

A ce stade du raisonnement, une première conclusion s'impose : l'octroi d'une dérogation doit rester une exception et non la règle.

Maintenant, parlons de la situation qui nous préoccupe à savoir l'octroi d'un permis de construire avec demande de dérogation à la limite de la route communale. La décision est du ressort du Conseil communal qui se prononcera d'abord sur la demande de dérogation. Si celle-ci est acceptée, l'autorité communale proposera au requérant de signer un réversal. Il s'agit d'un document par lequel le signataire s'engage à démolir sa construction, sans indemnisation, si un intérêt public prépondérant l'exige pour un futur aménagement routier ou une future construction d'utilité publique. Celui-ci sera automatiquement inscrit au Registre foncier. La signature du réversal est LA condition principale pour l'obtention de la dérogation. Une telle pratique, adoptée formellement par le Conseil communal lors de sa séance du 14 décembre 2020, s'explique par le fait que celui qui obtient un avantage doit en assumer le risque inhérent, à savoir que celui-ci peut

être abrogé si un intérêt public prépondérant l'exige.

Partons de l'idée que le réversal est signé. La dérogation à la limite de la route communale sera alors accordée à titre temporaire lors de la délivrance du permis de construire de minime importance et/ou ordinaire. Il est clair ici que le terme « temporaire » ne peut pas être défini ; mais une dérogation ne sera jamais accordée si un projet est en cours ou prévu prochainement. Restent dans tous les cas réservées, les bandes de 1,65 m devant rester libres en bordure de chaussée, végétation y comprise.

En conclusion, une telle pratique est déjà appliquée par les autorités cantonales depuis un certain temps pour toute procédure touchant le domaine public cantonal. Elle permet de protéger au mieux les intérêts de la Commune car personne ne peut présager des futurs aménagements publics qui seront nécessaires dans 30, 50 ans, voire plus.

**Catherine Guillaume Girard**

## ■ 9 – Finances

### ■ Payez vos factures de manière électronique !

Nous vous rappelons que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il vous est possible de recevoir les factures de la Commune de Neyruz de manière électronique grâce à la fonction *eBill*.

#### Qu'est-ce que *eBill* ?

*eBill* est la facture numérique pour la Suisse. Avec *eBill*, vous ne recevez plus vos factures par la poste ou par e-mail, mais sous format numérique dans votre e-banking, là où vous les réglez. En quelques clics seulement, vous vérifiez et réglez les factures en gardant le contrôle sur tous les processus.

Actuellement, environ deux millions de destinataires de factures utilisent *eBill*.

#### Quelques avantages :

✓ Simple

Les paiements sont transférés sans erreur et de manière fiable – avec beaucoup moins d'efforts que pour les factures classiques.

✓ Sûr

*eBill* offre une sécurité à 100% dans le trafic des paiements – seules les factures fiables sont transmises.

✓ Rapide

Les factures sont reçues par voie numérique et sont payées en quelques clics seulement.

✓ Gratuit

*eBill* est un service intégré, directement disponible dans votre e-banking.

✓ Moins de papier

Grâce à un processus de facturation numérique, la consommation de papier est nettement réduite.

✓ Contrôle à 100%

Contrôle total et aperçu transparent des paiements – à tout moment et n'importe où.

#### **Pour profiter de ce service, rien de plus simple, il vous suffit de procéder ainsi :**

1. Se connecter

Connectez-vous, comme à l'accoutumée, au service e-banking de votre banque.

2. Activer

Sélectionnez, dans la navigation, *eBill* et activez le service.

3. Sélectionner

Vous pouvez à présent sélectionner la Commune de Neyruz comme émetteur de facture, ainsi que tous les autres émetteurs de facture dont vous souhaitez recevoir des factures via *eBill*.



**IPSO** (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale. C'est en 2019 que le projet est imaginé au sein d'**ARCOS** et approuvé en 2020 par les représentants communaux. La mise en place débute en janvier 2021.

**IPSO** se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi.

Cette entreprise propose des services aux communes, aux privés et aux entreprises de Sarine-Ouest dès le 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Assurer la livraison des repas à domicile, nettoyer les terrasses et jardins. Soutenir ponctuellement les services de l'édilité et entreprises privées : transports à la déchèterie pour les personnes à mobilité réduite, manutention, entretien des chemins forestiers et des infrastructures communales en sont quelques exemples.

La population contribuera elle aussi à élargir le panel de services puisque **IPSO** est également présent pour répondre, dans la mesure du possible, aux idées et besoins de chacun. Le tarif appliqué pour les habitants des communes membres d'ARCOS est de 30.-/heure.

N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir la liste des services proposés.

**ARCOS** et le responsable d'**IPSO** se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer des services de proximité.



**Contact :**

David Robert, responsable IPSO  
Route de Rosé 49, 1754 Rosé  
079 244 61 13 – [ipso@arcos-sarine.ch](mailto:ipso@arcos-sarine.ch)

# Près de chez vous.

Votre spécialiste de fenêtres:



## Chassot + Fils

Associé: Olivier Scherly  
Menuiserie Maîtrise Fédérale  
Route du Moulin-Neuf 50, 1725 Posieux  
Tél. 026 401 14 77, Fax 026 401 16 77  
info@chassot-fils.ch

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes



Produits locaux, artisanaux  
et éco-responsables

Neyruz - 026.477.33.32  
neyruz@marchon-favre.ch

Découvrez les savons et toute la gamme de cosmétiques naturels fabriqués artisanalement à Neyruz.

La boutique, située à Champ-fleuri 18, vous accueille le mercredi matin de 8h30 à 11h30 (sauf durant les vacances scolaires)

ou sur rendez-vous au  
078 857 11 55.

[www.revedebulles.ch](http://www.revedebulles.ch)

RÊVE  
de  
BULLES



SAVONNERIE  
ARTISANALE  
DE NEYRUZ

**Nouveau site à Matran**  
**Venez nous visiter**



## Bertschy Automobiles SA

Rte du Madelain 1 - 1753 Matran

026/477.18.32

[www.bertschyautomobiles.ch](http://www.bertschyautomobiles.ch)

**Laiterie-fromagerie  
Fam. Pasquier Philippe**  
Rte du Puits 2  
1740 Neyruz  
026/ 477 18 12



**NOUVEAU: Automate à fondue**

Gruyère AOC - Vacherin AOC  
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac  
Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi	8h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30
Samedi	8h00 - 12h00 / 15h00 - 18h30
Dimanche + jours fériés	8h00 - 11h00

## Informations officielles

### ■ Visitez le site internet communal [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch)

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.



Notre commune est également présente sur Facebook. Des informations communales y sont régulièrement publiées.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF.

### ■ Cartes d'identité et passeports

- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

**Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11  
1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26  
Informations : [www.fr.ch/spomi](http://www.fr.ch/spomi)  
Commande : [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.

### ■ Voyage non-accompagné d'un mineur à l'étranger

Pour les enfants mineurs qui voyagent à l'étranger sans leur représentant légal, la commune peut établir une attestation pour le prix de CHF 10.-. Un des deux parents (ou dans le cas de parents non mariés, séparés ou divorcés, le parent détenant l'autorité parentale et le droit de garde sur l'enfant) est prié de passer à l'administration communale avec les données du voyage : dates de départ et retour, destination, noms et prénoms de l'accompagnant majeur.

Le Touring Club Suisse (TCS) propose un formulaire gratuit, mais non attesté par la commune. Vous pouvez le télécharger sur notre site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch), sous la rubrique Vivre à Neyruz > Documents d'identité.



# A conserver !

## ■ Principaux contacts

### ■ Urgences

- Alarme du feu 118  
M. Christophe Pierret, commandant  
CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 0800 300 033
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

### ■ Administration

- Responsable administrative  
Mme Ariane Menoud 026 916 15 50  
Secrétariat communal / e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz (local du feu) 026 916 15 79
- Syndic : M. Martial Wicht 079 333 67 09
- Forestier communal :  
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37

- Gérant des cultures  
et inspection du bétail :  
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15  
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch  
Prêt de matériel,  
Mme Anne-Lise Faoro 026 477 18 89  
ou 076 579 18 89  
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 309 24 90
- Gendarmerie cantonale de  
Prez-vers-Noréaz Cpl Nicolas Cuennet 026 305 87 55
- Service Social Arcos, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 62
- École primaire 026 916 15 60
- Congélateur collectif,  
M. Jean-Marc Schorderet 079 478 88 05

## ■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

Actuellement l'Administration communale est ouverte **sur rendez-vous exclusivement**. Les recommandations de l'OFSP et les règles de distanciation sociale ne pouvant pas être totalement appliquées, nous préférons ne pas exposer les citoyens à un quelconque risque.

Nous répondons à vos appels comme suit

lundi	8h à 11h30
mardi	8h à 11h30
jeudi	8h à 11h30
vendredi	8h à 11h30

Téléphone : 026 916 15 50

Courriel : neyruz@neyruz.ch



## ■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

<b>mardi</b> :	17h00 à 19h00
<b>mercredi</b> :	09h00 à 11h00
<b>jeudi</b> :	17h00 à 19h00
<b>vendredi</b> :	17h00 à 19h00
<b>samedi</b> :	09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





## ■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »



L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch), 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 40.00 par

jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

## ■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

Mme Ariane Menoud à l'administration communale :  
026 916 15 50

## ■ Association Alzheimer Suisse Fribourg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 - Tél. 026 402 42 42  
[info.fr@alz.ch](mailto:info.fr@alz.ch)

## ■ Transports de personnes à mobilité réduite



PassePartout Sarine

Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

Fondation PassePartout au 026 422 56 20

Le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.

La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40

## CARITAS Fribourg Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel [info@caritas-fr.ch](mailto:info@caritas-fr.ch).

## ■ Croix-Rouge fribourgeoise

Croix-Rouge fribourgeoise  
Freiburgisches Rotes Kreuz   
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge ([www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)) pour plus de renseignements.



RÉSEAU SANTÉ  
DE LA SARINE

CENTRE DE  
COORDINATION

## ■ Réseau santé de la Sarine

Un seul numéro 026 425 55 25

Adresse : Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 à Fribourg

Un guichet unique est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée à ses besoins.

Les missions du centre de coordination sont :

- L'information de proximité, à la personne âgée, à ses proches et à tous les partenaires du Réseau santé de la Sarine
- Le traitement de l'ensemble des demandes de placement pour les 12 EMS du district de la Sarine, comprenant un rôle d'information, d'orientation, d'évaluation et de liaison entre les personnes âgées et l'ensemble des partenaires
- La réception et l'orientation de toutes les nouvelles demandes de prestations d'aide et soins à domicile du district
- L'évaluation des situations en vue de l'attribution des indemnités forfaitaires



## PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

### ■ Pro Senectute Canton de Fribourg

**Pro Senectute** est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association vous propose :

- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

**Pour tout renseignement ou rendez-vous**, veuillez contacter Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg.

Tél. 026 347 12 40, [info@fr.pro-senectute.ch](mailto:info@fr.pro-senectute.ch)

Heures d'ouverture Lu – Ve 08h30-11h30 / 13h30-16h30

### ■ Premier mai : la tradition ne se perd pas

Les enfants de Neyruz viendront chanter aux portes des maisons le 1<sup>er</sup> mai, si la situation sanitaire le permet et sous réserve des décisions cantonales. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaient encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.



### ■ Les ligues de santé du canton de Fribourg



**Ligue fribourgeoise contre le cancer / Ligue pulmonaire fribourgeoise / Diabète Fribourg / PEPS Fribourg (Prévention & Promotion de la Santé) / Dépistage du cancer / Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo / Registre fribourgeois des tumeurs**

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP / 1701 Fribourg  
Tél. 026 426 02 66

[www.liguessante-fr.ch](http://www.liguessante-fr.ch) / [info@liguessante-fr.ch](mailto:info@liguessante-fr.ch)



Conférence St-Vincent de Paul

Besoin d'aide pour :

- des démarches administratives simples de la vie quotidienne
- un soutien spirituel
- un soutien financier

Contactez-nous :

Tél. 026 401 00 90 - [info@upnotredamedelabrillaz.ch](mailto:info@upnotredamedelabrillaz.ch)

Au service des associations  
du canton de Fribourg



## LE RÉSEAU BÉNÉVOLAT NETZWERK

Un réseau d'associations

### CONTACTEZ-NOUS

Route St-Nicolas-de-Flüe 2  
1700 Fribourg  
026 422 37 07  
info@benevolat-fr.ch  
www.benevolat-fr.ch



### NOS SERVICES

#### Informations & orientation

Nous offrons de l'information générale via notre site internet, par téléphone ou courriel. Selon vos besoins, nous vous orientons vers d'autres partenaires.

#### Consultations

Nous vous accueillons gratuitement dans nos locaux pour vous écouter et conseiller dans toutes vos démarches (de la création d'association aux nouveaux projets).

#### Formations

Chaque année, nous publions un programme de formations qui vous permet d'acquérir de nouvelles compétences pour la gestion des bénévoles et d'associations.

#### Catalogue de services en ligne

Notre site met à votre disposition un catalogue de services en ligne qui facilite vos recherches.

### À PROPOS DE NOUS

Le Réseau Bénévolat Netzwerk est un réseau d'associations fribourgeoises qui collaborent ensemble pour atteindre des buts communs.

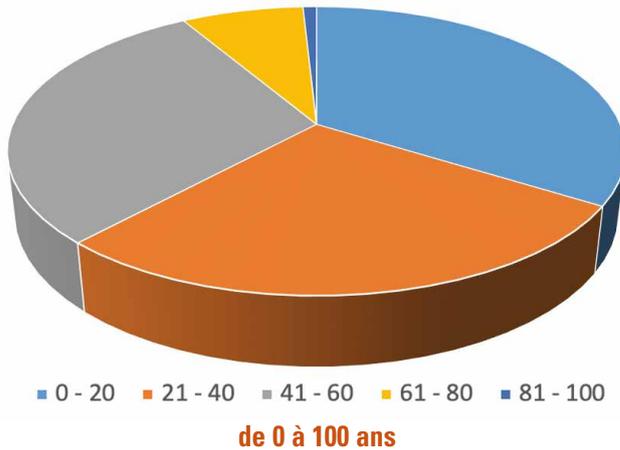
Sous forme d'association, nous vous soutenons dans toutes vos démarches et simplifions les collaborations.

Au Réseau Bénévolat Netzwerk, nous nous efforçons de trouver une réponse à toutes vos questions.



## ■ Neyruz en chiffres en 2020

Nombre d'habitants au 31.12.2020 :  
**2'756 personnes**



**Repas à domicile livrés**

Par les bénévoles : **2'109**

**Durant la période COVID**

Par le mouvement de solidarité

Jeunesse/Ecureuils : **461**

Par des représentants  
du Conseil communal : **132**

**Verre collecté à la déchetterie :**

Blanc **41.6** tonnes

Vert **38.2** tonnes

Brun **18.8** tonnes

Total des naissances : **31** bébés,  
**16** filles et **15** garçons



**Elise**

**Alix**

**Emy**

**Élisa**

**Timea**

**Manon**

**Lydia**

**Roxanne**

**Sana**

**Elena**

**Elynne**

**Eva**

**Camille**

**Constance**

**Romy**

**Daphné**

**Ilan**

**Damien**

**Ethan**

**Killian**

**Ylë**

**Maxence**

**Jules**

**Théo**

**Timéo**

**Jonas**

**Théo**

**Adrien**

**Alexis**

**Martin**

**Edon**





**VECTOR**  
communication

créateur de solutions  
digitalisation - internet - applications

WWW.VECTOR.CH - 032 721 14 40



**EN FACE DE LA GARE**

**VOTRE MIGROS NEYRUZ VOUS ACCUEILLE DU LUNDI AU SAMEDI**

**DÈS 07:30**



**VOTRE CARTE FIDÉLITÉ**  
Collectionnez et profitez!

Votre magasin  
**Migros de Neyruz**

**CHF 20.-**  
de réduction

**MIGROS**  
Simplement bien vivre

COLLEZ ICI

COLLEZ ICI

COLLEZ ICI

COLLEZ ICI

COLLEZ ICI

COLLEZ ICI

Du 01.04.2021 au 22.04.2021, à partir de CHF 20.- d'achats et pour chaque tranche de CHF 20.-, vous recevez un « point fidélité » à coller sur cette carte. En échange de cette carte remplie avec 6 points, vous obtenez CHF 20.- de réduction sur vos prochains achats. Carte échangeable jusqu'au 08.05.2021.\*

\*Excepté: les articles M-Budget, Bellena, sacs à ordures taxés, vignettes élimination, vignettes, consignes, Taxcards, prestations de service, téléchargements, cartes iTunes, cartes SIM, bons, cartes cadeaux et SmartBox, non valable pour les commandes et les boutiques en ligne. Non cumulable avec d'autres réductions et coupons de rabais en francs et en pourcents. Bon à présenter pour validation lors du passage en caisse.

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg.

**JARDINIER-PAYSAGISTE**

**A. Angéloz Sàrl**

**BELFAUX**

Production et vente de plantes en pots  
Création & entretien de jardin  
Espace fleurs coupées



[horticulture-angeloz.ch](http://horticulture-angeloz.ch)

026 475 52 51

**ART-TISIONS**  
TAILLEURS DE PIERRE SA

**GAMME  
MONDO 3  
PIERRE-OLLAIRE**

**OFFRE SUR  
DEMANDE**

www.art-tisons.ch  
info@art-tisons.ch

**CHEMINÉE  
SUR MESURE  
FOYER M-DESIGN**

**OFFRE SUR  
DEMANDE**

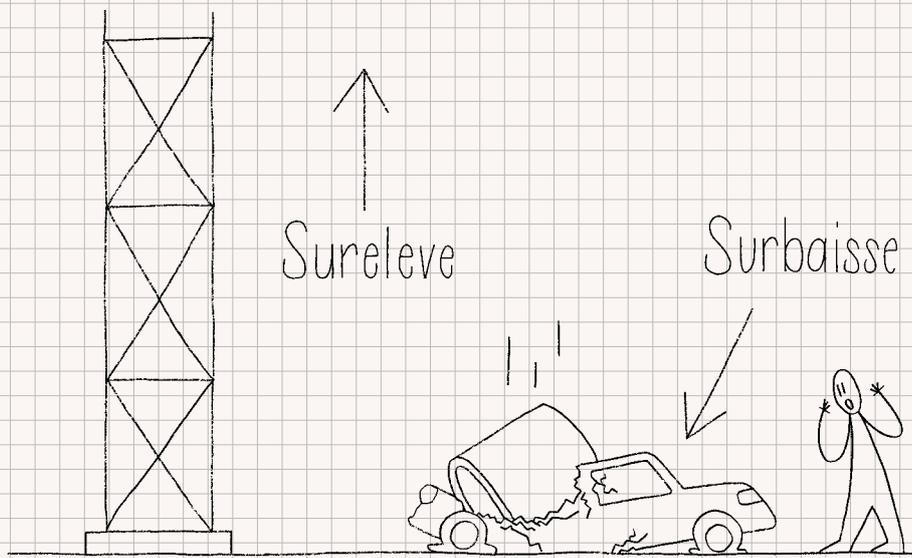
Z.I. in Riaux 29  
1728 Rossens  
026 411 92 22

**MONDO 3M 3'780.- TTC\***

Modèle neuf | \*Montage non-compris, offre soumise à conditions



Croquis du sinistre



Quoi qu'il arrive – nous vous aidons  
rapidement et simplement. **mobiliere.ch**

Agence générale de Fribourg  
Daniel Charrière  
Rue du Centre 14, Villars-sur-  
Glâne  
1701 Fribourg  
T 026 347 33 33  
fribourg@mobiliere.ch

**la Mobilière**

*La force  
de l'expérience*

**vilarel**  
SA Constructions

Z.I. In Riaux 2  
1726 Farvagny  
079 947 39 40  
www.vilarel.ch

# CARROSSERIE - PEINTURE METTRAUX SA

1740 Neyruz 026 477 30 00  
[www.carrosseriemettraux.ch](http://www.carrosseriemettraux.ch)



## TOYOTA RAV4 PLUG-IN HYBRID

**VOTRE SUV PLUG-IN HYBRID DE 306 CH POUR SEULEMENT 22 G DE CO<sub>2</sub>.**



RAV4 Plug-in Hybrid Platinum, 2,5 litres PHEV, 225 kW/306 ch.  
Ø cons. 1,0 l/100 km, CO<sub>2</sub> 22 g/km, eff. énerg. A. Valeur cible  
Ø pour les émissions de CO<sub>2</sub> de tous les modèles de véhi-  
cules immatriculés en Suisse: 118 g/km. Selon cycle WLTP.

**LIMAT**  
GARAGE  NEYRUZ

# RAIFFEISEN



Dès 2022, retrouvez-nous à notre nouvelle agence à Neyruz, car notre histoire s'écrit à vos côtés.

**Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest**

Route de Moncor 12  
1752 Villars-sur-Glâne  
026 408 40 00  
[www.universlaraiff.ch](http://www.universlaraiff.ch)

**RAIFFEISEN**

**UNIVERS** LaRaiff'  
RAIFFEISEN FRIBOURG-OUEST